



N° 19

Groupe Avenir Service Public de l'Équipement

Organisme de recherches du SNPTAS CGT

**Mémoire du syndicalisme
1944 - 2004**

Hier

et



Aujourd'hui

Deux interviews (II)

Mémoire du syndicalisme

1944-2004

Deux Interviews

Connaitre le passé

pour comprendre le présent

et construire l'avenir

Mémoire du syndicalisme

1944-2004

Deux Interviews

Au sommaire

Avant propos

Deux interviews :

➤ *Annick Vidal*

➤ *Jean Dumont Roty*

*Mémoire du syndicalisme
1944-2004*
Deux Interviews

Avant propos

Avec ce numéro 19 du Gaspe, nous poursuivons nos publications dans la série "Mémoire du syndicalisme" avec deux nouvelles interviews.

Nous avons déjà publié, dans cette série, trois numéros du Gaspe. Dans le N° 13, nous présentions la future série en indiquant pourquoi nous avions engagé ce travail. Rappelons notre démarche. Les Gaspe "Mémoire du syndicalisme" sont présentés en alternance avec la série "classique" de Gaspe qui se poursuit : le but est de donner un éclairage sur le syndicalisme CGT à l'Equipement pour la période 1944-2004.

Le premier numéro de la série, le N° 14 : "Les Ingénieurs des Ponts dans la Résistance" a pour objet de rappeler comment un certain nombre de cadres - et parmi eux de très hauts cadres ont choisi le camp de la résistance. Nous avons rendu public ces faits pour plusieurs raisons. Tout d'abord pratiquement personne n'en parle au Ministère. Nous avons précisé que nos documents étaient établis à partir de sources incontestables ; il est clair que ces informations sont nécessairement partielles. Des agents du Ministère de toutes catégories ont participé à la Résistance, mais nous n'avons pratiquement aucune information.

Une question est soulevée au travers de ce petit dossier : le devoir de résistance du fonctionnaire. La revue AJDA consacre à ce problème un long article dans son numéro 31/2004. L'auteur plaide pour "*l'admission d'un véritable droit, voire d'un devoir de résistance à l'oppression pour le fonctionnaire*".

Le N° 15 comporte deux interviews. Ces deux interviews couvrent deux périodes assez différentes. Un militant fait part de son expérience au sein du MRU (Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, qui a existé de 1945 à 1967) puis au Ministère de l'Equipement créé à cette dernière date. Le second, entré plus tard dans les services, relate son vécu de militant au Ministère de l'Equipement.

Dans ce numéro 19 du Gaspe, vous trouverez deux nouvelles interviews : l'une concerne un parcours militant à l'ex Ministère des Travaux publics et des Transports (qui a duré jusqu'en 1967) puis à l'Equipement; la seconde est relative au parcours syndical d'un cadre à l'Equipement. Ces deux interviews concernent des agents dont la carrière, pour l'essentiel s'est déroulée en Loire-Atlantique.

La CGT connaît un parcours mouvementé, avec des débats, des scissions, des crises. Cela transparaît, à des degrés divers, selon la sensibilité de chacun, dans les interviews. Comme on le verra, deux crises syndicales seront évoquées : la scission de 1947-1948, au ministère des Transports et des Travaux publics et la crise au sein de la CGT-Equipement ouverte en 1991. A la suite de la scission, de 1947, en Loire Atlantique comme ailleurs, la CGT a, pendant longtemps, disparu dans le secteur des personnels administratifs. Le processus de reconstruction qui a conduit à la constitution de l'actuel SNPTAS-CGT a été relativement long. Dans l'autre interview la crise de la CGT-Equipement sera appréhendée comme l'a fait, dans le N° 15 Jean-Marc Segay, essentiellement par le vécu au niveau local. Une des interviews relate le parcours militant dans le domaine politique, et plus précisément, une expérience de militante communiste qui donne son point de vue par rapport à la situation du Parti Communiste, son vécu au niveau local et individuel.

Nous aborderons dans plusieurs numéros à venir du Gaspe le MRU, et dans un premier temps le contexte très particulier dans lequel s'est développé l'action de la CGT de 1944 à 1947, avec les trois premiers ministres du MRU.

Le coordonnateur du Gaspe
Roger ESMIOL

*Mémoire du syndicalisme
1944-2004*
Deux Interviews

Interview d'Annick VIDAL

Retraite e

Annick vous êtes retraitée. Je vous remercie d'avoir rassemblé vos souvenirs sur une période déjà lointaine. On m'a dit que pour autant vous étiez très active dans le mouvement associatif : comité de quartier, ATTAC ... Vous êtes membre du conseil consultatif de la Communauté urbaine de Nantes, commissaire enquêteur. Nous pourrions parler dans un premier temps de votre parcours professionnel, et ensuite du syndicat CGT et si vous le souhaitez de votre activité dans d'autres organisations du mouvement social.

Votre parcours professionnel

Vous avez commencé votre carrière au Ministère des Travaux publics et des Transports ?

Née en 1931, je suis à la retraire depuis 1996. J'ai commencé à travailler en 1948 au Service ordinaire des Ponts et Chaussées de Nantes-Ouest ; le Service ordinaire des Ponts et Chaussées était alors le Service extérieur du Ministère des Travaux publics.

Vous étiez fonctionnaire ?

Non, j'étais auxiliaire, payée sur "les tas de cailloux". Je faisais des remplacements. Je faisais du secrétariat et j'étais aussi au standard du service. Je n'ai pas bénéficié de la Loi de titularisation de 1950. J'ai pris une dispo en 1952 et j'ai repris le travail en 1955. En 1957, je suis agent de bureau titulaire. Je n'aurai aucun avancement jusqu'en 1971 ! Je passe le concours de secrétaire technique en 1976 : il n'y avait que 18 postes. Je suis reçue. L'administration n'a pas pris en compte la plus grande partie de mon ancienneté en tant que non-titulaire. Et ce malgré la bataille de la CGT.

Vous travaillez alors dans quel service ?

Je travaille au Parc. Il n'était pas alors à St Herblain comme aujourd'hui, mais dans la ville même de Nantes. Le Parc, à l'époque, était aussi important qu'aujourd'hui. Je travaille comme adjointe au chef de Parc. Celui-ci a deux adjoints, un adjoint technique et un adjoint administratif. Je demande ma mutation dans un autre service en 1978.

Dans quel service ?

Le service des constructions publiques. Ce service avait les missions suivantes : programmation, conduite d'opération, aide aux subdivisions.

Avec le même niveau de grade ?

Je suis passée chef de section.

Vous avez continué aux Constructions publiques ?

Oui.

Vous êtes à la retraite. Avec le recul, quel jugement, portez-vous sur votre activité professionnelle à l'Equipement ?

Un jugement très positif sur l'intérêt du travail ; des relations avec la hiérarchie pas faciles, des relations excellentes avec les collègues ; un machisme certain ...qui existe toujours.

Interview d'Annick VIDAL (Suite)

Vous avez connu le Ministère des Travaux Publics - on disait alors les Ponts - avant la fusion avec le MRU. Celle-ci se réalise en 1966. Comment a évolué le nouveau service, la DDE ?

J'ai travaillé dans la nouvelle DDE. Je considère qu'elle est devenue une structure très sclérosée.

Vous conservez des relations avec les agents de la DDE 44.

Comment perçoivent-ils les changements à venir ?

Ils jugent qu'ils sont sans intérêt, sans espoir et ils sont inquiets pour leur avenir.

Retour vers le passé

Dans une précédente interview, celle de Roger Marcel, celui-ci nous a indiqué qu'il avait milité successivement dans deux organisations de résistance. Nous avons pensé qu'Annick Vidal, née en 1931 avait connu cette période, marquée dans le Loire Atlantique par l'exécution des otages de Châteaubriant. Elle nous a fait part de la participation active de sa famille dans la Résistance.

Vous avez vécu la période de la seconde guerre mondiale

La guerre et l'occupation, mais également la Résistance dans laquelle mes parents étaient très impliqués. En particulier, ils étaient dans un domaine très important des réseaux de résistance. Il s'agissait d'héberger pendant un temps limité des militants de la direction clandestine du Parti Communiste comme Fernand Grenier ou Georges Gosnat. Ils se sont d'ailleurs évadés du camp de Châteaubriant où avaient été regroupés des otages, pour la plupart communistes dont, comme on le sait un certain nombre ont été fusillés par les Allemands. Aujourd'hui, les partis, syndicats, associations travaillent au grand jour et en toute sécurité. Le Parti communiste - qui avait appelé à cette époque à la lutte armée - fonctionnait selon des règles d'organisation que l'on ignore aujourd'hui. L'activité, la survie des militants nécessitaient une "intendance" très importante et notamment des lieux d'accueil multiples, temporaires, des personnes chargées des liaisons. Ma mère, Marcellle Baron, était chargée des liaisons avec les militants. Seul Fernand Grenier a pu s'évader de la prison de Châteaubriant.

Les organisations communistes ou qualifiées comme telles étaient interdites depuis 1939 donc illégales, et bien sûr clandestines. Vos parents prenaient donc des risques sérieux.

Leur engagement dans la Résistance se situait dans le cadre de leurs opinions et en continuité avec leur activité militante antérieure. Mon père, militant communiste et CGT dans la métallurgie, prisonnier de guerre avait, dès son rapatriement en France prolongé naturellement cette activité en s'engageant dans des organisations de Résistance liées au Parti communiste français. Ils prenaient effectivement des risques sérieux : mon père a été dénoncé à la Gestapo, ainsi que ma mère qui a été déportée à Ravensbrück. Elle a survécu et elle est rentrée en France. Cette ambiance familiale m'a influencé pour mon adhésion à la CGT et au Parti Communiste. Mon père était caché dans une ferme ; il assurait de multiples liaisons. J'ai d'ailleurs été arrêtée par la Gestapo, puis relâchée.

Revenons au syndicalisme...

Vous avez connu la scission de FO en 1947.

Comment ça s'est passé aux Ponts et Chaussées ?

Je suis donc entrée aux Ponts et Chaussées, dans ce qui s'appelait alors le Service Ordinaire, et qui plus tard, en fusionnant avec la Direction départementale du MRU constituera la DDE. Aux Ponts et Chaussées, il y avait donc les syndicats des personnels administratifs, le syndicat des cantonniers devenu plus tard le syndicat des PTTE et le syndicat des OPA. En 1948, une grande réunion avec près de 250 personnes s'est tenue à la Bourse du Travail regroupant les syndiqués CGT des services publics. A la question qui reste à la CGT, j'ai été pour les Ponts et Chaussées la seule à lever la main.

Interview d'Annick VIDAL (Suite)

Il convient de rappeler que la situation a été différente au MRU, où le syndicat CGT est demeuré avec des forces importantes et au Ministère des Travaux publics, où on a assisté à la liquidation du syndicalisme CGT parmi les personnels administratifs, tandis que les personnels d'exploitation se prononçaient majoritairement pour rester à la CGT. La situation décrite par A.Vidal en Loire-Atlantique s'est produite dans la quasi-totalité des services.

A partir de là, c'est, je pense, la traversée du désert ?

Oui, et un débat – si on peut appeler ça un débat – s'est instauré avec des noms d'oiseaux bien connus. Essentiellement, c'était la CGT inféodée au Parti Communiste. Il n'y avait pas assez de forces pour reconstituer un syndicat CGT. Il n'y avait donc pas d'activité CGT. Pour les élections aux CAP, c'était l'hégémonie totale de FO et de la CFTC, jusqu'à la scission de 1964, avec la création de la CFDT. Pour ce qui concerne les avancements et les promotions, l'activité de FO et de la CFTC se limitait à des discussions de couloir.

Au niveau national, la scission avait été préparée de longue date, avec une organisation fractionnée appelée précisément FO. Au niveau local, comment ça s'est passé ?

Des réunions préalables à la scission, en effet, avaient été tenues par les "réformistes" pour la préparer, l'organiser, convaincre les adhérents CGT quasi exclusivement à partir d'un anti-communiste violent ; on pourrait rajouter : on ne doit pas oublier que c'est la période de la guerre froide ; et que d'autre part un gouvernement centre-gauche centre-droit, excluant à la fois les communistes et les gaullistes a été mis en place.

Après la scission, comment la CGT a évolué aux Travaux publics ?

La CGT s'est peu à peu reconstituée au Service ordinaire. Notamment grâce à un militant qui est certainement inconnu pour les lecteurs de cet interview, mais qui a joué un rôle essentiel pour remettre sur pied la CGT : Jean Borée, militant communiste et ancien déporté. En 1953, nous participons à la grève du Secteur public qui a été très puissante aux PTT. A la grande surprise de l'administration, 10 agents des Travaux Publics, du Service ordinaire sont dans l'action. Comme au niveau national – FO et FEN en effet, après diverses palabres avaient refusé de s'associer à l'action avec laquelle elles étaient initialement d'accord. Les manœuvres anti-CGT se sont également développées au niveau local.

Comment la situation syndicale a-t-elle évolué ?

Acette époque, j'étais au Parc. J'étais par ailleurs toujours militante communiste. Avant 1966, il n'y avait aucun contact syndical avec le Syndicat départemental du MRU. Par contre, avec la fusion-création de la DDE – et création du Syndicat général des PTAS, un noyau CGT s'est reconstitué avec les militants CGT du MRU et avec les militants communistes des subdivisions.

Comment s'est organisée la CGT ainsi reconstruite ?

Une section CGT des personnels administratifs du service ordinaire s'est mise en place. J'étais à la CE de la section, et d'ailleurs la seule femme. Non pas par absence de militantes, mais par machisme. L'Union Départementale CGT, à laquelle la section était évidemment affiliée était très sectaire et ne manifestait aucune ouverture. Par très sectaire, je veux dire qu'elle était dominée par les militants communistes, reproduisant en fait les mots d'ordre du Parti communiste.

Comment fonctionnait la CGT ?

Nous n'avions pas de droits syndicaux comme aujourd'hui, par exemple avec les dispenses. Nous faisions les réunions le soir, sur le temps de loisir. Je conserve un très bon souvenir de cette période, caractérisée par beaucoup d'amitiés entre les militants. La CGT publiait des infos sur la vie professionnelle. Les agents venaient à la CGT à partir de ces infos : diffusion de tracts, courriers.

Interview d'Annick VIDAL (Suite)

Que s'est-il passé en 1968 ?

En 1968, tout le personnel du Parc était en grève. J'assistais à toutes les réunions et je participais à d'autres formes de lutte que celles qui étaient organisées par le Parti communiste. J'étais aussi vice-présidente de l'association locale de parents d'élèves "Cornec".

Comment a évolué la CGT après 1968 ?

Les luttes de 1968 nous ont permis d'enranger de nombreux acquis. Je suis restée à la CGT jusqu'à ma retraite. En 1968-1969, une section CGT s'est constituée au Parc. Avec la signature du programme commun et la constitution d'un gouvernement de gauche, de nouveaux débats se sont ouverts. Ils se sont développés principalement autour de la notion dans les luttes. Ces débats ont dégénéré, de nombreux militants de la CGT et du PCF ont quitté ces organisations, y compris à la section CGT de la DDE. Pour ce qui me concerne, dans les années 1973-1974 j'ai démissionné de la CE de la section CGT et je suis demeurée alors militante de base.

Retour au politique ...

Au plan politique, quelle a été votre évolution ?

Je me suis éloignée du Parti Communiste, parce que "je n'étais plus dans la ligne". Les relations devenant extrêmement conflictuelles, j'ai quitté le PCF en 1975-1976 : il était, en effet, selon moi toujours aussi sectaire. J'ai alors adhéré au Parti Socialiste et j'ai été élue au secrétariat fédéral de Loire Atlantique. Mais j'ai démissionné du PS étant donné ses positions sur l'Europe et la guerre en Irak. J'ai donc adhéré à ATTAC, dont je partage les analyses.

Nous avons oublié de parler des questions internationales : guerre d'Indochine, guerre d'Algérie

J'ai milité contre la guerre d'Indochine au sein du PCF et du Mouvement de la Paix. J'ai également milité contre la guerre d'Algérie. Les manifs étaient interdites et j'ai plusieurs fois été questionnée par les flics.

Il n'est pas inutile de rappeler que l'activité politique et la lutte contre le colonialisme français n'était pas de tout repos. Nous verrons, notamment pour ce qui concerne des militants CGT du MRU, des mises à pied temporaires, des licenciements pour avoir diffusé Quai de Passy, dans le bâtiment du ministère, des tracts contre la guerre d'Indochine ou pour avoir participé à une manifestation pour la paix. Répression menée à la suite de dénonciations. Ce qui donne une idée de l'ambiance dans les services...

*Mémoire du syndicalisme
1944-2004*
Deux Interviews

Interview de Jean Dumont Roty

Ingénieur Divisionnaire des TPE

Jean, vous êtes IDTPE et chef du service aménagement de la DDE 44. Je vous remercie d'avoir accepté de nous livrer à l'exercice de l'interview. Vous avez vécu la création de l'Ecole Nationale des TPE : Nous pourrions commencer par là. Vous avez milité à la CGT au niveau local, lors de vos différents postes, et notamment en Loire Atlantique. Vous avez également exercé des responsabilités au niveau du SNPTAS-CGT. Enfin vous avez vécu la crise de la Fédération CGT de l'Equipement en 1991 et dans les années suivantes. Vous pourriez nous en parler, et comme Jean-Marc Segay dans sa propre interview me dire son impact au niveau local.

Ecole des TPE 69 : ma première grève

Je suis entré à l'ENTPE en Octobre 1969. Après trois années de classe préparatoire où j'ai constaté que l'Ecole des TPE était mal connue ; on disait que c'était une mauvaise école d'ingénieur ; on disait aussi que ceux qui la choisissaient le faisaient pour être rémunérés pendant leur scolarité à l'Ecole. Beaucoup d'élèves à l'époque venaient de Bretagne, des départements du Sud-Ouest et de l'Est. Nous avions des problèmes de logement, certains élèves dormaient dans leur voiture. Au bout d'un mois et demi à l'Ecole, nous n'avions pas touché notre paye : nous nous sommes mis en grève. Avec satisfaction rapide des revendications : les problèmes se sont réglés en 24 h on nous a remis un chèque.

Découverte des pesanteurs de l'administration

Jeunes étudiants tout juste issus de mai 1968, nous découvrons la bureaucratie ! Nous découvrons aussi que notre diplôme d'ingénieur n'est pas reconnu bien que la scolarité à l'Ecole dure trois ans et que nous sommes nommés à la fin de la seconde année (deux années comme « élèves ingénieurs). Au printemps 70, nous faisons trois semaines de grève pour obtenir la reconnaissance du diplôme. Nous faisons des A.G. tous les jours, nous rendons visite aux collègues en poste pour les sensibiliser au problème du diplôme. En échange, ils nous parlent de leurs honoraires !

Misère matérielle et de la formation à l'Ecole en 69

L'Ecole se limite alors pour les deux premières années à deux amphithéâtres loués dans les locaux de l'Ecole spéciale des travaux publics (chez Eyrolles), Bd St Germain, en plein Quartier Latin là où il y a une grande librairie consacrée au BTP ; Nous prenons nos repas de midi à la cantine du Ministère Bd St germain (aujourd'hui ce site du Ministère a été cédé, sauf le Cabinet au 248 Bd St Germain au Ministère des Affaires étrangères) ; Nous suivons des TP à Cachan (Ecole spéciale des Travaux Publics). Le niveau des cours laisse à désirer. Les cours de mathématiques nous choquent, car nous admettons difficilement l'approximation en cette matière. Nous acceptons mal les arguments d'autorité du type : "on fait comme cela parce c'est indiqué dans la circulaire N°...". Un prof d'économie, qui n'est d'ailleurs pas économiste, déclare sans complexe devant un amphi très fourni en "gauchistes" de toutes tendances : "le Marxisme est une théorie du XIX^e siècle aujourd'hui dépassée".

Tout ceci nourrit notre volonté de faire évoluer très rapidement le contenu de la formation.

Interview de Jean Dumont Roty (Suite)

Débats sur le syndicalisme

Des débats sont engagés sur la syndicalisation. Les élèves de l'Ecole doivent-il se syndiquer avec les étudiants (Union Nationale des Etudiants de France, avec beaucoup plus d'adhérents qu'aujourd'hui conservant alors la tradition militante des années antérieures) ou dans les syndicats professionnels du Ministère comme salariés. Les représentants CFDT et CGT parlant au nom des syndicats du Ministère étaient sympathiques, FO brillait par son absence. Nombre de ces militants ont occupé par la suite des responsabilités importantes au niveau des services déconcentrés ou de centrale, au Cabinet de divers ministres, à la Fonction Publique.

Vous étiez syndiqué où ?

En ce qui me concerne, j'ai à cette époque adhéré à la CFDT. En effet, issu de milieu catho, et de la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne) cela me convenait assez bien. Beaucoup de mes meilleurs camarades sont alors à la CGT : pas mal sont d'ailleurs passés depuis à la CFDT. Dans la crise actuelle de la CFDT, les situations sont les plus variées ; mais la majorité des adhérents CFDT ont abandonné tout militantisme.

L'Ecole aux lisières du lumpen-proletariat

La troisième année de l'Ecole comporte des options de spécialisation : routes, ouvrages d'art, travaux maritimes ... Pour moi, ce sera l'option urbanisme qui en 1972 est installée à la Défense, dans un secteur acheté par l'EPAD, à proximité du site actuel du ministère. La Défense, ce n'est alors qu'une station de RER avec le CNIT, et autour un quartier de ferrailleurs et de petits pavillons avec des commerces désertés au fur et à mesure que se développent les expropriations. Plus loin c'est le bidonville. C'est aussi la Fac de Nanterre d'où démarrera le mouvement de mai 68, avec l'A.G. du 22 mars. Cette option se déroule en plein quartier des ferrailleurs : un ancienne blanchisserie sert de foyer. Nous préparons les repas de midi pour ceux qui suivent les cours théoriques du matin.

Cette option urbanisme propose un programme de formation passionnant. Les enjeux urbains sont abordés sous tous leurs aspects : sociaux, économiques, techniques. Les débats y sont fort intéressants autour d'interventions de personnalités politiques comme Rocard, de spécialistes comme Sauvy ou de patrons comme Desmarests (Carrefour). Le tout complété par du travail de terrain (pour mon atelier, ce sera la Ville nouvelle de Melun-Sénart).

Nous avions à cette époque travaillé sur le projet d'Ecole et réclamé qu'elle soit maintenue en Région parisienne pour bénéficier d'un vivier d'enseignants de qualité. Nous avions visité le site de la future Ecole à Vaux en Velin : c'était des champs : j'ai dû conserver les photos.

Après l'Ecole, quelle a été votre affectation ?

J'ai été affecté à la DREIF de juin à décembre 1972 ; Je renonce alors à la coopération : j'avais une proposition d'être affecté en République centrafricaine ; mais les informations sur le régime et les agissements de Bokassa m'en ont dissuadé et je me suis retrouvé bidasse pour un an. A ce moment des mouvements se sont produits contre la Loi Debré qui voulait supprimer les sursis.

C'était la période des Comités de soldats. Nous avons rédigé un "Livre noir du Régiment".

Donc de la DREIF vous êtes passé à l'armée. Et par la suite ?

En décembre 1973, je suis affecté sur un poste de la DDE de la Seine Saint Denis : urbanisme opérationnel, permis de construire et ZAC. La DDE correspondait au département 93 qui avec les Hauts de Seine, le Val de Marne, le Val d'Oise et les Yvelines était issue de la réorganisation des départements de la Région Ile de France. Une partie des agents provenaient de l'ancien département de la Seine. A cette époque, il y avait 10 TPE à la CGT en Seine Saint Denis.

Interview de Jean Dumont Roty (Suite)

Cette syndicalisation vous paraît-elle importante ?

Il faut prendre en compte le fait qu'à l'époque, il y avait une très forte différence entre la situation à l'école où la syndicalisation à la CGT était très importante, -et cela jusqu'aux premières décisions d'implantation de l'Ecole à Vaux en Velin- et celle des services. En effet, lors de leur arrivée dans les services, un très grand nombre d'agents passent alors au syndicat FO-TPE ultra majoritaire pour garantir leur promotion. Les promotions à divisionnariat s'effectuent en effet sur listes d'aptitude négociées entre l'administration et le syndicat dominant.

Nous rappellerons qu'avec la scission de 1947-1948, le syndicat CGT des TPE a basculé à FO, comme les autres syndicats des personnels administratifs du Ministère des Travaux Publics. Un syndicat CGT des TPE a vivoté quelque temps après la scission. Nous avons relevé dans la presse des syndicats du Ministère des Travaux des actions communes, et cela durant quelques années après la scission, entre le syndicat FO des TPE, le syndicat CGT des TPE et le syndicat correspondant de la CFTC.

Vous avez participé aux actions syndicales ?

Al'automne 1974, -je suis toujours en Seine-Saint Denis- la première grève pour la titularisation des PNT est menée. A cette époque, il y avait plus de 40 000 non titulaires sur les 100 000 agents : on les appelait souvent les "tas de cailloux ", car un très grand nombre d'entre eux étaient payés sur des crédits d'investissements routiers et non sur les crédits de personnel.

J'ai fait l'expérience à cette époque de l'inefficacité de l'UGFF. On était tous les jours en Assemblée générale, avec la participation des autres administrations : PTT, Finances, notamment. Mais nous n'avons jamais eu un mot d'ordre clair de mobilisation générale. Des manifestations gigantesques ont été organisées à Paris sur le parcours traditionnel République-Bastille. Mais aucune stratégie véritable, pour gagner, n'était définie. On notait aussi un flou artistique sur les revendications : les augmentations de salaires étaient revendiquées en indices bruts et non nets. On parlait de grille indiciaire, mais on ne prenait pas en compte les primes qui sont importantes pour nos corps techniques Equipement, mais aussi dans d'autres administrations, Finances par exemple.

Comment caractériser cette forme d'action ?

Beaucoup de langue de bois, et pas tellement de transparence. Cela ne s'est pas amélioré au fil des années ! Le résultat de cette politique syndicale a, selon moi, été le suivant : l'UGFF a manifesté une incapacité à relayer l'action menée aux PTT. Il a fallu attendre 1982 pour avoir une Loi de titularisation.

Au Ministère de l'Equipement, la CGT a continué la bataille pour la titularisation menée au MRU et au Ministère des Travaux Publics. Dans le même temps, elle a mené la bataille pour que des garanties identiques à celles des fonctionnaires soient édictées, avec notamment des commissions paritaires. Si la titularisation des catégories B et C a progressé, par contre celle des A a été bloquée jusqu'à une date très récente, en violation d'ailleurs de la Loi dont parle Jean Dumont-Roty.

Un mot sur la vie syndicale en Seine-Saint Denis ?

La vie syndicale était forte : il y avait alors près de 100 adhérents à la section CGT-PTAS. La question centrale était celle de l'unité intersyndicale, avec une forte interaction entre le politique, porté par des militants très convaincus et le syndicalisme.

J'ai aussi été témoin, à cette époque de la remise au pas de l'UD CGT 93. Rien à envier par rapport à ce qu'on a pu plus tard connaître au sein de La Fédération CGT de l'Equipement.

Interview de Jean Dumont Roty (Suite)

Le fait d'être TPE vous posait-il des problèmes par rapport aux syndiqués, au personnel, à l'administration ?

Non. L'ambiance dans cette DDE jeune - créée en 1970- où les PNT étaient majoritaires et où une bonne partie des titulaires occupaient leur premier poste, espérant pouvoir rapidement retourner dans leur province d'origine, était beaucoup moins rigide que dans d'autres services : administration centrale ou services extérieurs plus anciens. Par contre j'ai pu me rendre compte que certains collègues me voyaient comme "chef", même dans l'activité syndicale. Lorsque je distribuais des tracts appelant à une AG, des agents de mon propre service considéraient qu'il s'agissait d'une convocation administrative à une réunion. Depuis ce constat, je fais attention à ne pas mélanger les rôles.

Vous avez poursuivi votre carrière en Seine Saint-Denis ?

Non, en 1976, je prends un poste en Loire-Atlantique, au GEP. J'étais en charge de l'élaboration des documents d'urbanisme sur l'agglomération nantaise. La situation en Loire Atlantique était très différente de celle que j'avais connue en Seine Saint Denis. La DDE comprenait un nombre important d'agents issus de l'ex-MRU, notamment du secteur construction de la Direction départementale du MRU. En effet, Saint Nazaire, occupée par les Allemands jusqu'à la fin des hostilités en 1945, avait été rasée ; Nantes avait été bombardée et avait subi des dommages importants. La fusion MRU/Ministère des travaux publics et des Transports s'était faite moins de dix ans auparavant. Il existait à la DDE 44, au niveau syndical un noyau assez ancien issu du syndicat CGT de l'ex-MRU et qui avait mieux résisté à la scission de 1947 que son homologue des Travaux Publics. A cette époque, une sorte de division du travail syndical s'était effectuée : FO était très largement majoritaire – conséquence de la scission de 1947 où le personnel du Ministère des Travaux publics avait basculé à FO ; c'est la CFDT qui, pour l'essentiel syndiquait les non-titulaires.

Vous aviez des responsabilités à la CGT

J'ai été élu secrétaire de la section CGT des PTAS de la DDE 44. L'activité de la CGT s'est développée sur de nombreux problèmes tels que conditions de travail, absence de cantines, déménagement de la DDE dans les nouveaux locaux qui se situent aujourd'hui 10 Bd Gaston Serrette.

En 1973, la Fédération de l'Equipement se constitue, en rassemblant les syndicats du Ministère de l'Equipement. Comment les choses se sont passées en Loire-Atlantique ?

La création d'une Union Fédérale à la DDE avait pour objet l'unité de la CGT entre les personnels d'exploitation et les administratifs. Des réticences corporatistes étaient surmontées, puisque nous avions intégré à notre section un ex-contrôleur devenu assistant technique. Il a été tout naturellement le premier secrétaire de l'Union Fédérale que nous avons créée, avec la singularité que les syndicats du CETE, du LCPC (antenne de Bougenais), du service maritime – dont les agents étaient également affiliés au syndicat du Port Autonome adhéraient à l'Union Fédérale.

Quels étaient les rapports de force à la DDE ?

Au CTP de la DDE, nous disposions de trois sièges pour la CGT, contre cinq à FO et deux pour la CFDT. Cette situation est demeurée inchangée pendant longtemps. Les années 80 furent une période d'essor de la section PTAS de la Loire Atlantique. Un collectif militant sérieux existait. Nous avions de 80 à 100 adhérents. Cette situation était un peu différente de celle concernant d'autres sections qui étaient en décroissance. La section PTAS développe un travail plus suivi avec le Syndicat national des PTAS. Par ailleurs, l'unité entre les personnels d'exploitation et les personnels administratifs est difficile, car les personnels de travaux développent leur activité syndicale en conservant leurs pratiques antérieures d'autonomie. Dès cette période, on constate que la constitution d'un syndicat d'entreprise, comme cela existe dans le privé, aux PTT, chez les Hospitaliers ou chez les communaux serait très difficile à mettre en œuvre.

Interview de Jean Dumont Roty (Suite)

Quel a été l'impact des crises intervenues dans les pays "socialistes" ?

Ce fut le cas avec presque tous ces évènements. Ainsi l'intervention soviétique en Afghanistan a conduit le syndicat CGT du CETE à démissionner de la Confédération CGT. Les "événements" de Pologne, en 1981, ont alimenté des débats nombreux entre militants et entre adhérents CGT. Nous avions même élaboré une motion avec nos camarades des sections PTAS de la Région des Pays de Loire. Cette motion, présentée au Congrès du syndicat national n'a pas été prise en considération, avec l'argument que les Régions n'étaient pas un niveau statutaire du syndicat.

Quelles étaient les relations de la section PTAS avec l'UD et les UL ?

Nous avons toujours entretenu des relations avec l'Union départementale CGT 44. Ainsi André Moriceau – qui fut secrétaire national du Syndicat CGT du MRU fut également trésorier de l'Union locale de Nantes. Nos camarades PTTE François et André Gauthier ont été, pour leur part, responsables des Unions locales d'Ancenis et de Châteaubriant. Nous avons également participé au collectif UGFF de Nantes. J'en garde des souvenirs assez forts. En particulier à une période où les personnels de l'INSEE menaient une grève dure et longue sur les conditions de travail des secrétaires. La secrétaire générale de l'UGFF est descendue au bout de quinze jours pour venir engueuler les militants CGT de l'INSEE. Parce que leurs revendications n'étaient pas les bonnes ! Parce qu'ils menaient leur action en intersyndicale ! Elle a tout juste concédé la parution d'un article dans la Vie Ouvrière, qui jusqu'alors n'avait rien dit sur le mouvement. Le plus surprenant après cela, c'est qu'il soit resté des militants CGT à l'INSEE.

Quel était le contexte social en Loire-Atlantique ?

Il convient, en effet, de rappeler le contexte revendicatif de l'époque plus particulièrement à Nantes et à Saint Nazaire. Des luttes très dures ont été menées. Ainsi les métallos nantais ont bloqué pendant quinze jours le quartier des Ponts. Ce contexte n'a pas été sans influence sur les autres salariés, et, en particulier sur le personnel de la DDE.

Le SNPTAS intervient de façon importante sur les missions des services. La section locale a-t-elle eu la même démarche ?

Oui, dès la constitution de l'Union Fédérale, nous avons débattu des missions du service. Un des débats importants, à cette période concernait le franchissement de la Loire à l'aval de Nantes. Un des enjeux en était le maintien du trafic portuaire et des chantiers navals sur Nantes. Je me souviens que nous avions appelé à une manifestation qui réclamait le franchissement de la Loire à Cheviré, à une époque où ce projet était bloqué. Par contre il nous était plus difficile de prendre position sur l'alternative tunnel/pont, ce qui était au centre des débats des années 80. Nos camarades des ouvrages d'art considéraient que le tunnel demandé par les syndicats du port, des chantiers serait le moyen de faire appel à l'ingénierie privée et étrangère (hollandaise). Tandis que le pont pourrait être réalisé par le service public ! Au final, c'est le pont qui a été construit à Cheviré, à 55 m au-dessus de la Loire. Les chantiers navals n'existent plus que sur Saint Nazaire.

Et en ce qui concerne une intervention plus globale sur les missions ?

Dans cette période, nous avons soulevé la question des enjeux économiques et sociaux qui soutiennent les politiques, et celles du Ministère en particulier. Nous avons également soulevé la question de l'intervention dans la gestion des agents de l'Equipment. Cette question qui a donné lieu, au sein même de la CGT à controverse, polémique, voire caractérisation de notre syndicat comme pratiquant la collaboration de classe.

Interview de Jean Dumont Roty (Suite)

La Fédération CGT de l'Equipement avait, si je me souviens bien, lancé avec la Fédération de la Construction une campagne sur "les grands équipements" ?

. Cette période - 1985-1986 - était celle où la CGT de l'Equipement avait lancé l'initiative, reprise avec réticences par la Confédération de mener la bataille sur les grands équipements nécessaires pour notre pays. Je me souviens avoir travaillé avec les représentants CGT au CESR sur le thème de l'eau. . Nous avions passé un après-midi à examiner le dossier qui portait sur la qualité des eaux de rivière et nous avions rédigé une proposition de créer un grand service public de l'eau. Notre contribution avait été si bien préparée que la proposition a été votée part le CESR, à l'exclusion du représentant du CNPF qui avait voté contre.

Vous avez évoqué différentes frictions entre organisations à l'Equipement ?

Au niveau local durant ces années, nous n'avons pas connu de conflits majeurs entre les différentes composantes de l'Union Fédérale. Toutefois, je dois signaler que l'unité des services de l'Equipement se posait pour ce qui concerne les personnels du service maritime, un syndicat du port existant par ailleurs auquel étaient de fait intégrés les personnels.

Nous allons aborder la crise de la CGT à l'Equipement qui a connu son paroxysme au Congrès dit extraordinaire de 1991.

Je suis devenu permanent en 1989 pour le compte de la Fédération CGT de l'Equipement et secrétaire de l'U.F.I.C.T. qui venait d'être créée. Je dois dire que je n'étais pas très convaincu par la nécessité de mettre en place un syndicalisme spécifique à l'Equipement, même si je considère qu'il appartient à chaque catégorie d'élaborer ses propres revendications. Par contre, il m'a toujours semblé que l'éclatement en organisations multiples au sein de la CGT-Equipement était un obstacle majeur à l'efficacité de notre syndicalisme. On ne pouvait donc construire une activité spécifique réelle qu'au sein d'un syndicalisme unifié permettant par exemple à un contrôleur, à un TS, un attaché ou un ITPE de débattre de leurs missions, de leurs compétences, de leur positionnement dans le procès de travail. Et d'être plus fort ensemble face à l'administration, plutôt que concurrents. Cette tentative a échoué : il faudra en analyser les raisons.

La crise se prolongera pendant dix ans. Quel est l'impact au niveau local ?

Le Congrès de 1991 n'a pas eu trop de répercussions au plan local. C'est après le Congrès que les choses se gâtent. Nous avons assisté au débarquement de militants de la nouvelle direction fédérale de la "nouvelle fédération" venus mettre les militants sur leurs positions. Ils ont passé par dessus le syndicat local. Nous n'avons, par contre, pas eu d'intervention particulière des organisations interprofessionnelles de la CGT. Peu à peu, les relations, au niveau local, entre d'une part les responsables des syndicats du secteur exploitation et d'autre part ceux affiliés au SNPTAS sont devenues de plus en plus distendues. Finalement, il n'y avait plus de relations. Il n'y avait plus d'Union fédérale. Chacun se replie sur le catégoriel.

Comment la crise a été perçue ?

En Loire Atlantique, le conflit n'a pas paru exceptionnel. Je dirai même que dans les organisations locales CGT, on a l'habitude des conflits internes. Je pense que l'histoire de la CGT en est remplie : marins, dockers, métallos. A croire qu'on aime ça ! En ce qui concerne la section PTAS, elle est restée d'accord avec le syndicat national.

En est-on sorti au niveau local ?

C'est le mouvement de 1995 qui a ressoudé les personnels. Les agents de la DDE, quelle que soit leur catégorie, y ont participé massivement. Nous avons sorti les véhicules. Les syndicats locaux FO et CFDT ont participé, non sans frictions, à l'action avec la CGT. On a assisté à une flambée revindicative de grande ampleur. La CFDT a commencé d'être emprisonnée dans ses contradictions internes.

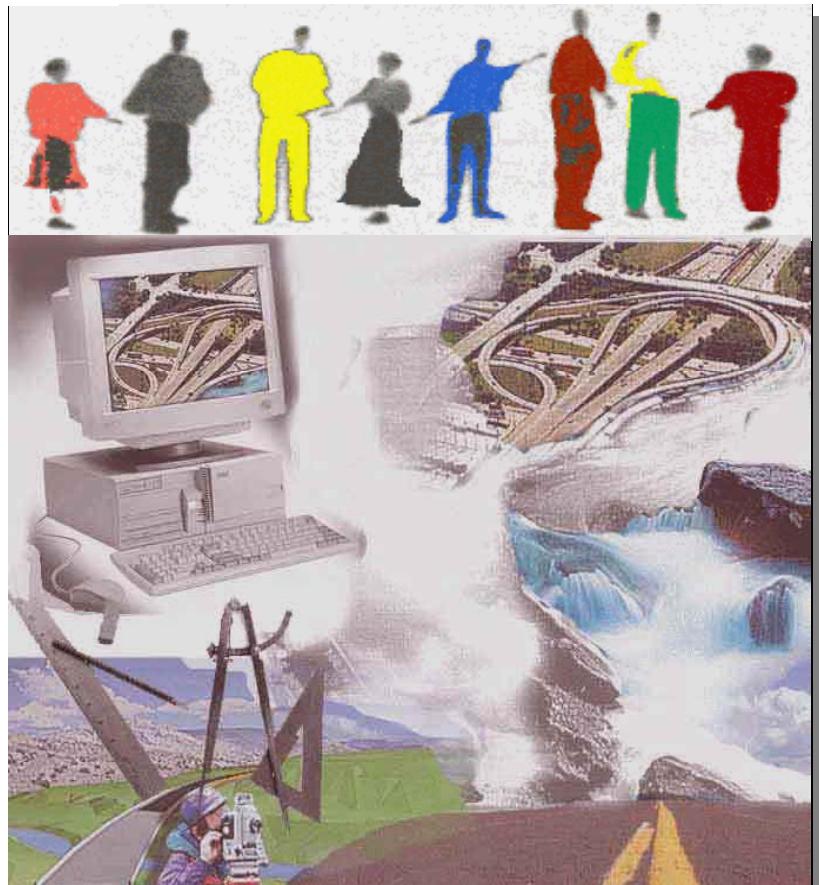


Gaspe n°19
Mémoire du syndicalisme
1944 - 2004

Deux interviews II

**Consultez
l’Intranet
du SNPTAS-CGT**

[Dernières Infos...](#)
[Accueil](#)
[Plan du site](#)
[Agenda](#)
[Vie syndicale](#)
[G.A.S.P.E.](#)
[Le SNPTAS](#)
[Le Catégoriel](#)
[Résultats des CAP Nat.](#)
[Infos et Documents](#)
[Action Sociale](#)
[Société et Citoyenneté](#)
[Info. pratiques](#)
[Lu au J.O.](#)
[J'ai lu pour vous](#)
[Votre avis sur](#)



[**http://cgt-snptas.syndicat.i2**](http://cgt-snptas.syndicat.i2)

Imprimé dans les locaux du Syndicat national des personnels administratifs et de service

METLTM – PLOT I – 92055 – PARIS LA DEFENSE CEDEX 04 – Tél. 01.40.81.83.12. – Fax. 01.40.81.83.16. –

**Email : Internet – sn-ptas-cgt.syndicat@i-carre.net – Intranet : Cf carnet d'adresse – annuaire équipement – Syndicat/SN PTAS CGT/AC
Directeur de publication: Didier LASSAUZAY – n° CPPAP 199 D 73 – ABONNEMENT 68,60 € + N° SPECIAUX 7,62 €**